



Négociations Annuelles Obligatoires : FIN DE NON-RECEVOIR POUR LES ORGANISATIONS SYNDICALES !



Un refus net et définitif à la négociation de la part la direction !

La réunion NAO 4 s'est tenue mardi 22 mars après-midi. Sans vouloir débattre plus longtemps avec les organisations syndicales, la direction a fait ses dernières propositions :

Proposition finale SBS pour 2016

Non cadres		Cadres
AG	AI	AI
0,3%	Total de 0,6% dont 0,3% revue de salaire 0,3% rattrapage	Total de 0,9% dont 0,6% revue de salaire 0,3% rattrapage
AG de 0,46% pour les femmes, cadres et non cadres représentant 0,1% de la masse salariale		

Talon de 20 € mini pour les augmentations individuelles
AG et AI revue de salaire applicables rétroactivement au 1/1/2016,
payables dès avril avec fin des négociations cette semaine

AI de rattrapage décidées et applicables en octobre

Primes de vacances: maintien à 1.000 €

- 500 € en mai
- 500 € en **novembre**

Autres primes : pas de changement

Ces décisions unilatérales de la direction sont inacceptables et injustes !

Comment accepter de telles mesures alors qu'une dizaine de managers a empoché des augmentations salariales de +32% l'année dernière ? Pourtant, d'après la direction le groupe était, et est toujours en difficulté ?

Pourquoi des responsables continuent de se goinfrer sur le dos des salariés, et que des postes doivent être supprimés « à tout prix » ? Belle preuve du dialogue social en tout cas, et nous ne sommes pas au bout de nos peines avec cette direction revancharde !

La direction estime « Donner plus de poids aux augmentations individuelles qu'aux augmentations générales pour reconnaître la performance individuelle des salariés... »

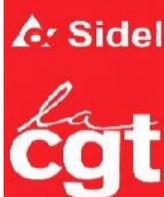
FOUTAISES ! Quelle hypocrisie : encore des augmentations « à la gueule du client » !

Concernant les augmentations des femmes, cette revendication a toujours été portée par la CGT. La direction n'a pas d'autre choix que d'appliquer une mesure de rattrapage entre les hommes et les femmes puisque la législation l'exige dorénavant ! Cependant, cela reste beaucoup trop faible de notre point de vue.

Enfin, la direction a indiqué vouloir appliquer unilatéralement ses maigres propositions, si aucune organisation syndicale représentative ne signait cet accord.

La CGT revendique une meilleure redistribution des richesses de l'entreprise, des augmentations salariales dignes pour tous, et un travail décent !

Par la voie de ses syndiqués (94 % contre), la CGT SIDEL rejette en bloc la signature d'un tel accord.



**Après les 9, 17 et 24 MARS,
TOUS EN GRÈVE le 31 MARS !**

***Bravo aux nombreux salariés
SIDEL qui se mobilisent contre
la casse du Code du travail !***

**NON À LA
CASSE DU CODE,
RETRAIT DE
LA LOI TRAVAIL !**

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL



Disons-le clairement, les annonces faites par le 1^{er} Ministre le 14 mars, à l'issue d'une pseudo concertation avec les organisations syndicales ne changent rien.

Qui peut se satisfaire des modifications apportées au projet de loi ?

La politique du gouvernement n'a pas changée le 14 mars, celui-ci entend toujours faciliter les licenciements et satisfaire les demandes du patronat. Son seul véritable objectif était d'annoncer des « mesurette » pour obtenir le soutien de syndicats réformistes.

Réécriture complète du code du travail, inversion de la hiérarchie des normes, assouplissement de la durée du travail, extension de la modulation, baisse de la majoration des heures supplémentaires, licenciements économiques facilités, transformation du rôle de la médecine du travail... les raisons de nous mobiliser contre ce texte ne manquent pas.

Les salariés SIDEL payent déjà les effets de la Loi Macron, si on ne bouge pas, nous risquons fort de payer les frais de la loi El Khomri !

Le gouvernement est fragilisé par le succès des mobilisations des 9, 17 et 24. Nous devons en profiter pour le faire reculer et gagner sur nos revendications ! Mettons toutes nos forces pour réussir le 31 mars !

**Le 31 mars : Rassemblement à 05h45
devant les portes de l'entreprise
puis rassemblement à 11h00 à l'hôtel de ville.
GRÈVE TOUTE LA JOURNÉE !**

RETRAIT du projet de loi Travail

Ce projet n'est ni amendable, ni négociable !